

Bourses d'études de la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal

Fidèle à sa promesse d'être « Tous engagés pour la jeunesse » la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal est fière d'encourager les jeunes dans la poursuite de leurs études post-secondaires et souhaite concrétiser son engagement en décernant 20 000 \$ de bourses aux étudiants et aux étudiantes qui suivent des formations collégiales ou universitaires ou qui sont en formation professionnelle.

Pour être admissible aux bourses d'études de la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal, vous devez :

- être membre de la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal depuis au moins 90 jours en date du 1^{er} mars 2019;
- être âgé de moins de 30 ans au 1^{er} mars 2019;
- être inscrit ou prévoir être inscrit à temps plein à un programme d'études universitaires, collégiales ou de formation professionnelle à la session d'automne 2019. Une preuve d'étude confirmant le statut d'étudiant à temps plein sera exigée.

Les employés et les gestionnaires de la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal, ses administrateurs et les membres des comités de sélection pour les bourses d'études Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frère, sœur, enfants, mère et père), leur conjoint légal ou de fait ainsi que les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés, ne sont pas admissibles aux bourses d'études de la Caisse.

Tu crois t'avoir démarqué par ton engagement dans ton milieu ou ta persévérance scolaire ? Complète le formulaire disponible à desjardins.com/bourses entre le 1^{er} et 31 mars 2019.

Les candidatures seront par la suite analysées par le comité de sélection de la Caisse. Les lauréats seront conviés à un cocktail des boursiers.

Pour plus de renseignements, consultez la page [suivante](#).